



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E98295

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/08/1997

Forme juridique : SARLU

Capital : DEPUIS LE 01/09/2018
50 000

Raison sociale : LUCAS PHILIPPE EURL

ZAC DU BOIS DE L ARC
76760 YERVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 97 B 506

Siret : 413 174 392 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3288990

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 468936R1247000/001452222/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 468936R1247000/001452222/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 02 35 96 93 90

Portable :

Site Internet : www.maisons-philippe-lucas.com/

E-mail : administration@maisons-philippe-lucas.com

Responsabilité légale :

LUCAS MATTHIEU GÉRANT

Fax : 02 35 56 38 60

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/03/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	22/03/2022
o Ventilation mécanique	07/12/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/12/2021
o Fenêtres de toit	07/12/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/12/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/12/2021
o Isolation des combles perdus	07/12/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.